

**ADDENDUM ARRÊTÉ PORTANT
COMPOSITION D'UN JURY**

LE DOYEN DE LA FACULTE DE SANTE SORBONNE UNIVERSITE

- Vu** le code de l'éducation et notamment ses articles L.632-1 et suivants et R.632-1 et suivants ;
- Vu** le code de la santé publique ;
- Vu** le décret n° 2019-1126 du 4 novembre 2019 relatif à l'accès au premier cycle des formations de médecine, de pharmacie, d'odontologie et de maïeutique
- Vu** l'arrêté modifié du 4 novembre 2019 relatif à l'accès aux formations de médecine, de pharmacie, d'odontologie et de maïeutique ;
- Vu** l'arrêté du Doyen de la faculté de santé Sorbonne Université du 4 novembre 2022 portant création du jury du PASS ;
- Vu** l'arrêté du 8 janvier 2024 de la Présidente de Sorbonne Université portant délégation de signature à M. Bruno RIOU, doyen de la faculté de Santé Sorbonne Université.
- Vu** l'arrêté portant création des sous-jurys chargés de l'examen des épreuves orales du Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) dans les filières de santé au titre de l'année universitaire 2024-2025.

ARRÊTE

Article 1 : Sont prévus des membres des sous-jurys suppléants en cas de défaillance d'un membre de jury titulaire dans le respect des dispositions prises pour la composition des sous-jurys.

Article 2 : Les membres suppléants des sous-jurys sont comme suit :

- M. Mathieu ISART, Université Paris Cité – filière Odontologie
- M. Jean-François NGUYEN, Université Paris Cité – filière Odontologie
- M. Ashley LEBEL, Université Paris Cité – filière Odontologie
- M. Alain CARRIE, Sorbonne Université – filière médecine
- Mme Charlotte LUSSEY, Sorbonne Université – filière médecine
- M. Antoine MONSEL, Sorbonne Université – filière médecine
- Mme Priscille SAUVEGRAIN, Sorbonne Université – Filière maïeutique

Article 3 : Les membres des sous-jurys seront sollicités à la demande de la présidente du jury du PASS.

Article 4 : Le directeur général de la faculté de santé Sorbonne Université est chargé de l'exécution et de la publication du présent arrêté.

Fait à Paris, le 11 mars 2024.

Pour la Présidente et par délégation

Doyen de la faculté de Santé
Sorbonne Université



Pr Bruno RIOU